

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Sibylle Gollac et Thomas Sigaud

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : choix entre deux sujets

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Le principe de l'épreuve reste inchangé par rapport aux années précédentes. Un même couple de sujets est soumis à trois candidat·es successif·ves, qui choisissent chacun·e un des deux sujets.

Comme les autres années, les binômes de sujets proposés donnent généralement le choix entre un sujet plus thématique et un sujet plus théorique ou épistémologique. Les sujets varient tant par leur objet (un type de fait social, un sous-champ disciplinaire, une question méthodologique...) que par leur formulation (plus ou moins précise, sous forme ou non de question, et cette année sous forme de citation pour un des sujets).

Commentaires du jury

Nombre des commentaires formulés dans les précédents rapports restent valables cette année. Comme pour l'épreuve commune, la forme des exposés est généralement très satisfaisante : la plupart des candidat·es commencent par une introduction comprenant une accroche, une problématique et une annonce de plan, déroulent clairement et de façon structurée le développement annoncé, puis concluent leur présentation en respectant précisément le temps qui leur est imparti.

Les exposés les moins réussis sont ceux dans lesquels les termes du sujet posé et de la problématique proposée n'ont pas été clairement définis. Des sujets comme « l'espace en sociologie » ou « l'amour » nécessitent qu'une définition soit proposée en introduction, quitte à être retravaillée au fil de l'exposé, et que la façon dont elle délimite l'objet soit scrupuleusement respectée pendant la démonstration, sans quoi l'exposé perd toute base solide. Parfois, les termes du sujet sont bien définis mais certains concepts mobilisés (comme

celui de genre, de socialisation ou de reproduction) ne sont visiblement pas réellement maîtrisés. La démonstration est alors fragilisée, et les réponses apportées aux questions sur l'usage de ces concepts révèlent des manques de connaissance. Nous conseillons donc aux candidat·es, pendant le temps de préparation, d'écrire pour elles et eux-mêmes une définition des concepts mobilisés afin de s'assurer de la cohérence de leur raisonnement et de la pertinence du concept pour ce raisonnement. Un certain nombre d'exposés témoignant de bonnes connaissances et de raisonnements sociologiques fins ont été handicapés par des plans bancals, élaborés trop rapidement, avec des parties qui se distinguent mal, très déséquilibrées ou qui auraient dû être présentées en ordre inverse. Les candidat·es sont vivement encouragé·es à réserver quelques minutes en fin de préparation pour relire leurs notes au regard de la façon dont ils et elles ont construit l'ensemble de leur exposé, afin de prendre un peu de recul sur leur problématique et leur plan et de pouvoir éventuellement procéder à quelques ajustements qui peuvent venir assurer ou renforcer la cohérence et l'efficacité de leur propos.

Sur le fond, les exposés peinent parfois à combiner cadre théorique et données empiriques (ou exemples concrets de travaux sociologiques lorsque le sujet est théorique ou épistémologique). De ce point de vue, on déconseille aux candidat·es de construire leur démonstration à partir d'un catalogue de références parfois superficiellement connues. Il peut être plus judicieux d'articuler son raisonnement autour de quelques concepts bien maîtrisés, de quelques données précises et de références suffisamment approfondies.

Il est toujours bienvenu de mobiliser ses connaissances d'histoire sociale et politique pour historiciser un sujet. Il est également indispensable de maîtriser les grandes données sociodémographiques (structure par grandes PCS de la population active féminine et masculine, taux de chômage, taille et structure par âge de la population, salaire médian, etc.). Les réponses aux questions témoignent trop souvent de la méconnaissance de certaines de ces données, y compris dans leur appréhension la plus large. Plusieurs candidat·es ont ainsi situé la transition démographique française et le début de la baisse de la natalité dans les années 1960, alors que cette dernière est observée dès le milieu du XVIII^e siècle. Par ailleurs, le jury invite les candidat·es à proscrire les généralités opposant la société « d'avant » à celle « d'aujourd'hui » selon des critères empiriques et analytiques obscurs et infondés.

Par ailleurs, comme les années précédentes, il a été apprécié que l'exposé s'appuie sur un corpus de références bibliographiques comprenant tant les fondateur·rices que quelques références récentes (après les années 1980). Comme pour l'épreuve commune, ont été particulièrement appréciés les exposés des candidat·es qui se sont montré·es capables de tenir compte du contexte sociohistorique des travaux mobilisés, tant du point de vue des réalités sociales décrites que des conditions de production des connaissances sociologiques. Utiliser un ouvrage ou un exemple de recherche sociologique précis, dont on reprend les différents

apports au long de l'exposé, peut être un bon moyen de nourrir sa présentation. L'analyse fine d'une référence peut également permettre de répondre de façon très efficace à certaines questions en mobilisant des exemples concrets de recherches et d'enquêtes sociologiques.

La mobilisation approfondie de certains travaux permet par ailleurs d'aborder les dimensions méthodologiques du sujet, trop souvent ignorées des candidat-es. Sur la démocratisation scolaire, les candidat-es auraient dû être capables de discuter, dans leur exposé ou en répondant aux questions, des indicateurs utilisés pour la mesurer statistiquement comme des méthodes qualitatives mobilisées pour en montrer les enjeux sociologiques. Le jury s'étonne que les sujets méthodologiques n'aient jamais été choisis alors même certain-es candidat-es ont rencontré de réelles difficultés à traiter le deuxième sujet proposé.

Nous attirons enfin à nouveau l'attention des candidat-es sur l'importance du moment des questions. La durée consacrée aux questions est aussi importante que celle de l'exposé. Le jury peut être tout à fait compréhensif face à de petites erreurs dans les références ou les chiffres cités, comme face à un exposé laissant de côté une facette du sujet si les réponses aux questions témoignent de la capacité à développer un raisonnement sociologique à partir des questions soulevées. Si certaines questions précises de connaissance peuvent aussi être posées, les questions ne doivent pas être perçues comme des pièges potentiels. Elles doivent être envisagées comme des occasions de développer des idées qui n'ont pas pu être exprimées au cours de l'exposé, de rattraper certaines erreurs, de démontrer son appétence sociologique. Les candidat-es doivent ainsi être préparé-es à avoir l'esprit particulièrement ouvert et réactif au cours de cette seconde moitié de l'épreuve, y compris quand le jury les sollicite pour élargir les perspectives théoriques ouvertes par un sujet ou pour réfléchir à des dispositifs d'enquête sur l'objet qu'ils ont choisi de traiter.

Liste des sujets

La démocratisation scolaire / L'espace en sociologie

Les indépendants / La notion de culture en sociologie

Âge et génération / Transmettre

S'engager / Commentez cet extrait du premier chapitre d'*Economie et société* de Max Weber :
« Nous appelons sociologie [...] une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. »

Filles et garçons / L'homo sociologicus est-il rationnel ?

L'amour / Faire du terrain